



COMMUNE
DE
LAVIGNY

COMMUNICATIONS OFFICIELLES

Juin 2022



Chères habitantes et Chers habitants,

La Municipalité tient à vous remercier pour l'intérêt que vous manifestez à l'égard de notre village, et ce en regard à votre nombreuse participation aux divers événements organisés ces 3 derniers mois, tels que l'Atelier participatif pour le réaménagement de la Rue de l'Eglise, la Fête de la Nature, la promotion Pick-e-bike et le Coup de Balai.

Encore un tout grand Merci !



Concert estival de la Fanfare de St-Livres

Le temps de la reprise des us et coutumes est de retour et c'est avec grand plaisir que notre Commune accueillera la Fanfare de St-Livres le

Vendredi 24 juin prochain à 20h00
Place du Miliare, vers la salle polyvalente

à l'occasion du traditionnel concert d'été gratuit. A l'issue du concert, un apéritif sera offert par la Municipalité.

Venez nombreuses et nombreux les écouter et les soutenir !

Rencontres-lectures avec les écrivains en résidence



La Fondation Ledig-Rowohlt accueille durant l'été des écrivains du monde entier et des traducteurs de toutes langues en leur offrant un lieu de résidence pour favoriser leur travail d'écriture et les échanges culturels entre eux.

Elle organise une série de soirées au Château ouvertes à tous, le dimanche à 18h00, pour faire connaître au public ces résidents. L'atmosphère est conviviale, elle permet une écoute de quelques pages de l'œuvre de chaque écrivain, en français ou en anglais, et une occasion de les rencontrer au cours d'un apéritif dans le jardin.

Entrée libre, mais réservation nécessaire :
chlavigny@bluewin.ch

Informations supplémentaires sur :
www.chateaudelavigny.ch

Info Chantier

Centre du village

Depuis quelques semaines, le chantier semble à l'arrêt. Ce n'est pas le cas. De petits imprévus en lien avec la mitoyenneté du mur entre la maison de la Rue de l'Eglise 3 et celui du nouveau bâtiment sont apparus. Ceux-ci ont été solutionnés et les travaux de terrassement peuvent dès lors débuter.



Le chantier cessera toute activité pour une durée de 2 semaines pour cause de vacances de la construction.

Réaménagement de la Rue de l'Eglise

Le 1^{er} juin dernier, le premier atelier participatif dans le cadre de la réflexion du réaménagement de la Rue de l'Eglise et les alentours a rencontré un vif succès. Plus d'une quarantaine de personnes y ont participé.

La soirée a débuté par une balade à travers la Rue de l'Eglise en petits groupes, afin d'échanger et d'exprimer les constats tant positifs que négatifs de la rue, ainsi que de leurs visions et souhaits.

Une personne par groupe a relevé les diverses remarques durant la promenade, puis les participant.e.s se sont retrouvés.e.s à la salle de rythmique. Après une petite collation, elles/ils se sont réparti.e.s autour de 6 tables afin de réfléchir sur 3 thèmes :

1. **Usages, activités, convivialité**
s'asseoir, se rencontrer, jouer, contempler...
2. **Ambiance, caractère, identité, biodiversité**
végétal, appropriation, revêtements, lieux importants, ...



3. Mobilité

à pied, à vélo, en voiture, etc. : circulation.

Un tournus a permis à toutes et tous d'aborder les trois thèmes. Puis, un témoin par table a restitué à chaque groupe ce que les précédents ont discuté, afin de permettre le démarrage des échanges. Au terme de l'exercice, les témoins ont restitué un résumé des discussions à l'ensemble des personnes présentes.

Afin de poursuivre ces réflexions entamées, les participant.e.s se retrouveront pour un deuxième atelier le Mercredi 6 juillet 2022 à 19h30.



Le 7 mai dernier vous étiez plus de 30 habitant.e.s à venir à la rencontre de la Municipalité pour vous renseigner sur cette prestation ou la découvrir. Merci pour votre intérêt à cette alternative de mobilité douce.

La réglementation actuelle permet également aux jeunes dès 14 ans munis d'un permis « M » de conduire ces vélos. Dès lors, des bons seront également proposés à nos jeunes de 14-16 ans.



Fontaine entretien

Certain.e.s citoyen.ne.s ont fait part de leur étonnement quant à l'entretien des fontaines.

Pour information, en Suisse, l'apport de produits toxiques dans les eaux est réglementé par une ordonnance fédérale sur la protection des eaux (OEaux). Celle-ci proscriit totalement le déversement direct de produits de nettoyage contenant du chlore dans les cours d'eau du fait de leur forte toxicité. Il y a lieu également d'être très prudent lorsque de grandes quantités de

produits chlorés doivent être évacués par les canalisations d'eaux usées.

Pour ces raisons, nos employés communaux ont été informés qu'ils doivent les laver plus souvent et que deux instruments simples et efficaces permettent de se passer de produits chimiques : le nettoyeur à haute pression et la brosse à récurer. Ils permettent de ménager les cours d'eau et les poissons qui y vivent.



Grâce à ces nouvelles directives, le mode de nettoyage des fontaines est conforme aux dispositions légales en la matière, les enfants peuvent à nouveau se tremper dans une eau sans chlore et les animaux boire sans danger.



CartoJuraLéman est le géoportail régional géré par l'ARCAM pour le district de Morges, car les communes sont tenues légalement de rendre disponibles leurs géodonnées. Pour ce faire, un site web public a été créé avec fonction de recherche et de visualisation des géodonnées, comprenant différentes thématiques telles que l'aménagement du territoire, les transports publics, les lieux d'intérêt, etc.

Le géoportail régional CartoJuraLéman est destiné aux privés (touristes, population, ...) et aux professionnels (administrations, ingénieurs, géomètres, aménagistes, ...). D'autres informations seront ajoutées au cours des mois à venir.

Vous pouvez y accéder par le site internet de la Commune sous Administration/Plan de commune : <https://lavigny.ch/plan-de-commune>.



Calendriers des événements à venir :

- 24 juin, Fanfare de St-Livres
- 26 juin, Château Lavigny, Lectures des écrivains et traducteurs en résidence
- 6 juillet, 2^{ème} Atelier participatif (suite)
- 31 juillet, Fête nationale
- 20 août, Fondue sur la place de l'Eglise organisée par l'Amicale de la Pompe à bras